

Pour ne pas pénaliser l'élève lors des évaluations

Ne sanctionner l'orthographe que s'il s'agit de la connaissance évaluée

Laisser relire la leçon juste avant l'évaluation

Lire à voix haute les consignes systématiquement en début d'évaluation et/ou individuellement au fur et à mesure (ou enregistrer)

Veiller à la présentation :
-Textes clairement identifiés dans un cadre pour les différencier des questions
-numérotation des lignes
-n'écrire sur le devoir que le strict nécessaire
-éviter les consignes manuscrites ou écrites au tableau ((police Arial, Times new roman, Comic sans, Century gothic ; 14 ; double interligne ; espacement entre caractères 1,5, contraste élevé

Reformuler les consignes à l'écrit en les simplifiant d'un point de vue lexical et syntaxique, et/ou en les décomposant

Inscrire les barèmes pour que l'élève optimise l'ordre de réalisation des exercices

Pratiquer la double notation : différencier le fond de la forme
Voire une triple notation :
-**Note normative** : notation globale
-**note sommative** : porte sur un point précis (exemple en français l'emploi et/est)
-**note formative** : tient compte des progrès dans une démarche longitudinale (si l'élève fait 2fois moins d'erreurs à sa dictée qu'à la précédente, on doublera sa note)

Mettre en place des indices de progrès : apporter des observations quantitatives ET qualitatives

En dictée :
-enregistrer la dictée (audacity) pour permettre d'écouter à son rythme
-ne cibler qu'une ou deux difficultés
-donner un guide de relecture
-compter les mots justes
-adapter la dictée : écouter, QCM ou texte lacunaire

Se faire le secrétaire de l'élève quand cela est possible

Evaluer à l'oral quand cela est possible

S'il a été jugé pertinent pour l'élève : tiers temps supplémentaire